



www.le-drennec.fr
mairie.le-drennec@wanadoo.fr

LE DRENNEC

INFORMATIONS COMMUNALES

Vendredi 24 juillet 2020

MAIRIE Horaires d'été : du Lundi 20 Juillet au Vendredi 14 août inclus

Mairie : Ouverte au public uniquement le matin de 8h30 à 12h00

Bibliothèque : Ouverture les Mercredis de 16h00 à 18h30 et le Samedi de 10h à 12h

LA MAIRIE COMMUNIQUE - COVID-19

MESURE DE PROTECTION : En raison de la recrudescence des cas COVID-19 sur notre territoire, le port du masque est obligatoire pour le public fréquentant les services de la Mairie et de la Bibliothèque. Il est aussi obligatoire dans les lieux publics clos.

L'état d'urgence sanitaire est levé depuis le 11 juillet dernier sur notre territoire. Toutefois, la loi du 9 juillet 2020 et le décret 2020-860 du 10 juillet, organisant la sortie de l'état d'urgence prévoit des mesures transitoires applicables jusqu'au 30 octobre 2020. Le premier ministre peut ainsi règlementer :

- La circulation des personnes, des véhicules et l'accès aux transports collectifs
- L'ouverture des établissements recevant du public
- Les rassemblements et les réunions sur la voie publique et dans les lieux publics

OCCUPATION DES SALLES COMMUNALES : Dans ce contexte, les règles d'occupation des salles communales restent inchangées. Pour les associations :

- Activités sportives et culturelles autorisées avec le strict respect des directives des fédérations et organes de tutelles
- Réunions autorisées avec strict respect des mesures de distanciation (places assises uniquement, distanciation 1 mètre au minimum entre les personnes, gel hydro-alcoolique à l'entrée des salles et désinfection des mobiliers après usage, port du masque)

Il appartient aux présidents d'associations de faire respecter les règles.

LOCATIONS DE SALLES AUX PARTICULIERS : elles sont suspendues jusqu'au 31 Août 2020 en raison de la reprise de la pandémie. Cette date peut être décalée dans le temps en fonction de l'évolution des risques sanitaires.

ORGANISATION DES MANIFESTATIONS : Conformément au décret, toutes les manifestations de plus de 10 personnes sur la voie publique sont soumises à une obligation de déclaration auprès des services de la Préfecture à l'adresse suivante :

sp-brest@finistere/gouv.fr

Cette déclaration doit recenser les mesures propres à garantir le respect des gestes barrières pendant la manifestation.
Merci de votre compréhension

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

PENDANT LA PERIODE ESTIVALE : Madame Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous. Vous pouvez prendre contact avec la mairie au 02.98.40.40.01 ou par mail : mairie.le-drennec@wanadoo.fr, en précisant vos coordonnées, nom, prénom et l'objet de votre demande.

Mme le maire : **Monique Loaec** ;

Finances & Economie, Services, Agriculture : **Michel Broc'h** ;

Affaires sociales et Solidarités & Ecoles : **Janine Milin** ;

Voirie, Environnement & Communication, numérique : **Jean-Christophe Férelloc** ;

Vie associative, sportive, culturelle & Animation / Enfance-jeunesse : **Gwen Autret** ;

Bâtiments / Patrimoine : **Serge Pelleau**

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES Si vous partez en vacances vous pouvez demander « l'opération tranquillité vacances » mise en place par la gendarmerie. Avant de partir, vous devez vous présenter à la gendarmerie afin de remplir un formulaire précisant vos dates d'absence. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. Plus d'informations en vous rendant sur le site : <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances2>

TRAVAUX RUE DE BREST

Des travaux concernant le remplacement de canalisations d'adduction d'eau potable rue de Brest, depuis l'entrée du bourg côté Plabennec jusqu'à l'intersection avec la rue de la mairie, ainsi que la rue de Landouzen et rue de la Mairie sont réalisés par la société TPC Ouest, pour le compte de la Communauté de Communes jusqu'au 18 septembre 2020. La circulation sera interdite sur la portion de la voirie comprise entre la rue du Château d'Eau et la rue de Brest. Une circulation alternée au moyen de feux tricolores sera mise en place, pendant la durée du chantier, rue de Brest - RD 788, rue du Château d'Eau, et pour les raccordements de réseaux, rue de la Cité Gorrékéar, ZA de Kernevez, Rue de Locmaria, rue de la mairie et rue de Landouzen (interventions ponctuelles).

DEPOTS SAUVAGES INTERDITS (loi du 15 juillet 1975) : Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent. Nous informons les auteurs de ces indélicatesses qu'ils s'exposent à des amendes de 450 à 1500 €. Certains ont déjà été identifiés. Ces comportements inciviques ne sont pas acceptables.

Ce sont les services des communes et donc les finances publiques qui sont mis à contribution.

↳ **HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES**. Les déchèteries de Plabennec et de Lannilis sont ouvertes du lundi au samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h. Fermeture le dimanche et les jours fériés. Les aires de déchets verts sont maintenues fermées.

L'aire de déchets verts est fermée. Les déchets verts sont acceptés sur les déchèteries de Lannilis, Plouguerneau, Bourg Blanc Plouguin et Plabennec.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE Les jeunes filles et garçons, **nés en avril, mai, juin, juillet 2004**, sont invités à se présenter en mairie à leurs **16 ans** s'ils ne l'ont pas déjà fait. Une attestation leur sera remise et sera nécessaire pour les concours, examens (Baccalauréat...). Se munir du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Le recensement citoyen est indispensable pour pouvoir participer à la JDC. Vous pouvez faire ces démarches en ligne sur le site www.mon.service-public.fr



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : Espace des Châtaigniers. ☎ 02.98.40.40.92. biblio.ledrennec@wanadoo.fr

<https://bibliotheque-ledrennec.fr/> (pour toute l'actualité de votre bibliothèque).

Bibliothèque : Ouverture au public en respectant quelques mesures de prudence : port du masque, lavage des mains au gel hydroalcoolique, 8 personnes maximum pour respecter les distances conseillées. Pendant l'été, **du 20/07 au 14/08** seulement 2 permanences par semaine : le **mercredi après-midi de 16h30 à 18h30** et le **samedi matin de 10h à 12h**. Les retours de livres seront toujours à déposer dans le Hall des Châtaigniers. Venez découvrir les Nouveautés...

Coup de coeur jeunesse : partage le titre de ton livre préféré, la bibliothèque le publiera sur son site internet.



ALSH EPAL - Maison de l'Enfance : inscription à l'accueil de loisirs sur à l'adresse mail suivante :

ledrennec@epal.asso.fr.



ASTREINTE CCPE : EAUX ET ASSAINISSEMENT : Le W.E et en dehors des heures de service 06.08.41.49.75.



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : Mercredis des Semaines **Paires**.

CCPE - Problème de ramassage des déchets ménagers : ☎ 02.90.85.30.18.

ENEDIS. Dépannage et sécurité : pour déclarer un sinistre (coupure d'électricité, boîtier électrique endommagé ou cassé), contactez le 09.726.750.29.

Coupures d'électricité : **Mardi 28 juillet 2020 de 8h30 à 12h30**. Quartiers ou lieux-dits : **LESTANET et KERVINIOUR**.

VIE SCOLAIRE

ECOLE DES SOURCES. Demande d'inscription par mail à ec.primaire.ledrennec@orange.fr. Depuis la rentrée 2019, l'instruction est obligatoire à partir du 1^{er} septembre pour tous les enfants ayant 3 ans dans l'année (enfants nés en 2017). Les enfants nés avant le 1^{er} septembre 2018 peuvent aussi être accueillis à la rentrée de septembre, à celle de janvier pour ceux nés jusqu'au 31 décembre 2018.

ECOLE ST ADRIEN. Inscriptions possibles, auprès de Nadine Guillerm, la directrice au 02.98.40.78.27, ou 06.71.05.58.96 ou par mail : ecole.saint-adrien@orange.fr. Notre école est accessible à tous. Nous organisons des matinées d'intégration pour les petits ainsi que des rentrées différées en cours d'année scolaire. Nous privilégions l'enseignement de l'anglais dès la classe de maternelle et nous enrichissons chaque année notre équipement numérique. Notre contribution mensuelle s'élève à 26€ par mois. N'hésitez pas à prendre contact avec l'école et à très bientôt.

VIE ASSOCIATIVE

PAROISSE. Samedi 25 juillet à 18h30 messe à l'église de Bourg-Blanc ; Dimanche 26 juillet à 11h00 messe à l'église de Plabennec (Pardon de Lanorven) ; Mercredi 29 juillet à 18h30 messe de semaine à la chapelle de Locmaria Plabennec (précédée d'une marche à 17h00).

LE TEMPS DE VIVRE.

Mercredi 29 juillet, randonnée pour les adhérents du club. **Départ à 10 h**, devant la mairie. Durée : 3/4 d'heure à une heure. Circuit adapté, play, sans difficulté. Rythme adapté aux participants.

VIE CULTURELLE



CINEMA EVEN LESNEVEN - DIVORCE CLUB

: Samedi 25 à 20h15. Dimanche 26 à 20h15. **UNE SIRENE A PARIS** : Vendredi 24 à 20h15. **NOUS LES CHIENS** : Dimanche 26 à 10h45. **BENNI** : Lundi 27 à 20h15.

ANNONCES DIVERSES

PHARMACIE Erick BOUGEARD : Fermée tous les Samedis du 18/07 au 29/08 inclus.

DL COIFFURE : Fermé pour congés du **Mardi 28 juillet au Lundi 10 août inclus**.

TRAITEUR KERZIL. Fermé à partir du **Lundi 27/07 jusqu'au Lundi 17/08. Réouverture le Mardi 18/08.**

BOULANGERIE TANGUY. La boulangerie sera fermée à compter du **Jeudi 30/07. Réouverture le Mardi 25/08 dès 6h30.** Merci. Bonnes vacances à tous. Faites bien attention à vous.

CAFE DES SPORTS : Fermé du **Dimanche 2 Août à 13h jusqu'au Lundi 10 Août 8h30.**

VOLLEY-BALL LESNEVEN. Recrutement en cours / Essais possibles en salle les 24, 28 et 31 juillet et plus tard ; Et aussi sur sable ou herbe suivant météo / Équipes filles, mixte, gars / Loisirs FSGT / Dès 12 ans / Entraînement dispensé par Julien, entraîneur fédéral 4 / infos au 06.25.41.09.49 / gwen.salaun@yahoo.fr ou fredericlegall@hotmail.fr

NOUVEAUTES A LA MFR PLABENNEC - PLOUDANIEL Formations par APPRENTISSAGE : Travaux Publics ; Maintenance des Bâtiments ; Constructions Paysagères ; Fleuriste. Contact : 02 98 40 40 73.

ASP - Respecte du Léon : Appel aux Bénévoles. Accompagnement, Soutien, Présence auprès de grands malades et de leurs familles (domicile, hôpital, EHPAD). L'Association recherche de nouveaux bénévoles pour mener à bien sa mission. **Tél** : 06.04.09.57.99 ; **mail** : aspduleon@orange.fr

A DONNER. Terre Végétale « Chemin du Verger ». Tél : 06.89.71.55.93

COURS PARTICULIER. Bruno l'HOSTIS, professeur indépendant, donne cours maths et physique-chimie, niveaux collège et lycée, en juin, juillet, août, afin de mieux préparer la prochaine rentrée scolaire. 06.46.53.86.97 ou bruno.lhostis@laposte.net

DIVERSES. Cause cessation de chasse, vends fauve de Bretagne, 5 ans. Tél : 02.98.40.40.30

MEMENTO

MEDECIN DE GARDE Composer le 15.

PHARMACIE DE GARDE. Composez le 3237.

LE CABINET INFIRMIER A DÉMÉNAGÉ au 3 Place de l'église. ☎ 09.77.59.38.75.

Vous pouvez dès à présent nous contacter au 09.77.59.38.75 en remplacement de l'ancien numéro. Les permanences ne sont pour le moment pas maintenues au vu du contexte actuel. Nous vous informons de la reprise de celles-ci dès que cela sera possible. Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui par leurs dons nous ont permis de travailler dans de bonnes conditions. Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances et prenez soins de vous. Les Infirmières.

LE TELEGRAMME : Correspondance : Mme Martine Kerleroux, ☎ 02.98.40.87.44. Courriel : martine-kerleroux@orange.fr

OUEST-FRANCE : M. Yvon SIMIER, ☎ 02 98 40 74 86 ou 06 81 79 52 76. Courriel : simier.yvon@orange.fr

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES INTERCOMMUNAL DE PLABENNEC. Le relais est à nouveau joignable au **02.98.36.83.42 uniquement**, du lundi au vendredi, avec les horaires d'ouverture : *Lundi de 9h à 16h ; mardi de 9h à 18h30 ; Mercredi de 9h à 16h ; Jeudi de 9h à 18h30 ; Vendredi de 9h à 15h30.*

ADMR. Aide à domicile, portage de repas, télé assistance. Contact 02.29.62.61.69.

AMADEUS Aide Soins à Domicile, Equipe Spécialisée Alzheimer, portage de repas, Télé-assistance, 02 98 21 12 40, www.ads-llp.fr.

ADAPEI Asso. Parents & Amis de Personnes handicapées mentales. Contact : Mme MADEC Marie Léontine. ☐ 02.98.40.73.43.

ASSOCIATION LES FEUX FOLLETS. « Association nationale de parents d'enfants et d'adultes atteints de la phénylcétonurie ». Récupération de ferraille, électroménagers, ordinateurs, écrans, TV, câbles, batteries.... Gaël 06.68.10.58.50.

PERMANENCE SOCIALE. Une permanence sociale, sur rendez-vous uniquement, est mise en place dans les locaux de la mairie le premier jeudi du mois, de 14h à 17h. Prendre contact avec le CDAS de Lesneven au 02.98.04.02.65.

CONCILIATEUR DE JUSTICE : le conciliateur est joignable par mail : jean-pierre.lussou@conciliateurdejustice.fr mais aussi par la saisine en ligne sur le site Internet « conciliateurs.fr »

MAISON DE L'EMPLOI DU PAYS DES ABERS. Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h - le mercredi au pôle social de Lannilis de 8h30 à 12h30, - le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h **L'accès se fait dans le respect des règles sanitaires. Le port du masque et l'application de gel hydro-alcoolique à l'entrée sont demandés.** Contact 02 90 85 30 12 ou accueil.emploi@pays-des-abers.fr. Le Point Accueil Emploi sera fermé du Jeudi 23 juillet au Lundi 17 août inclus.



Contact &
INSCRIPTION:
Morgane JAN
02.98.83.04.91



CARTE FAMILLE : 20€
2€ - Adulte
Gratuit - ENFANT

Août 2020

Sortie à la journée : Balade contée et découverte des Monts d'Arrée
Mercredi 26 août, rdv à 10h00 devant le Centre Socioculturel.

Le matin : visite aux moulins de Kerouat, à l'écomusée des Monts d'Arrée.
L'après-midi : balade contée dans les bois « la ronde des korrigans » avec l'Addes de Botmeur.

Prévoir : un pique-nique et des chaussures de marche.



Sortie à la journée à « La Combe aux Anes » de Lanvellec
Samedi 29 août, RDV devant le Centre Socioculturel pour un départ à 9h00

Le matin : visite de la ferme pédagogique.
L'après-midi : Balade avec les ânes.

Prévoir : un pique-nique et des chaussures de marche.

